

Asset Management

PRÉSENTIEL

Cette formation a pour ambition de faire de tout professionnel de SNCF Réseau au niveau territorial et au niveau national un acteur de l'Asset Management

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

● **Code Raf** : IGASSMANA1 ● **Niveau** : 2 - Initial ● **Durée** : 2 jours ● **Tarif** : à partir de 1300.00€ HT

● **Prérequis** : Aucun

● Présentation

Objectifs pédagogiques :

Etre capable

- de décrire ce qu'est l'Asset Management Industriel
- de faire le point sur l'état des principaux actifs
- de situer le processus et la politique d'Asset management en réponse et les trajectoires d'investissement associées
- d'identifier les outils et systèmes d'information dédiés à l'Asset Management
- d'éclairer les politiques et pratiques de l'Asset Management sous l'angle de la sécurité, des STI et des exigences de résilience.
- de situer son propre rôle pour faire vivre l'Asset Management sur le terrain au quotidien

● Programme

- Pourquoi l'Asset Management ?
- Qu'est-ce que l'AM industriel ?
- Trajectoire de renouvellement et situation du réseau
- Modalités de dégradation des actifs
- Normes ISO 55000
- Les processus internes de gestion des actifs
- Contrat de performance et segmentation du réseau structurant
- Etat des assets
- Stratégie et principes de gestion : voie, ouvrages d'art, ouvrages en terre et hydrauliques, gabarits, actifs de signalisation, actifs télécoms, caténaires et actifs EALE
- Outils de l'asset management
- Systèmes d'informations (patrimoine, entretien et mesures, modélisation, prévision)
- Défaillance et loi de Weibull
- Types de risques impactant les assets ferroviaires

● Méthodes mobilisées

Articulation de séquences expositives, de méthodes interrogatives et séquences actives (dont cas pratique)

● Public cible

Acteurs projet, professionnels de la maintenance

● Modalités

01 **Appréciation**

Un questionnaire d'appréciation est systématiquement envoyé après la formation.

02 **Évaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée durant la formation.

Une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis est envoyée à l'apprenant 2 à 3 mois après de la formation.

03 **Inscription**

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version active du du 2024/10/10

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com